

## Les P.G.A. à IFFENDIC (Ille-et-Vilaine)

Ed: 27/04/2014

*M. Baudu secrétaire de mairie à Iffendic a laissé un témoignage intéressant sur les événements de la guerre 39/45 sur la commune d'Iffendic. Le texte ci-dessous est extrait de ses souvenirs de Résistance. Ce document m'a été donné par ses enfants.*

"Quelques semaines plus tard on nous confia des prisonniers, autant qu'on en avait demandé, soit en tout soixante-six, qui furent immédiatement affectés à la confection des routes. On leur donnait cinq francs par jour d'argent de poche. Ils étaient nourris surtout de pommes de terre, à pleins tombereaux, et de vieilles vaches dont ils salaient la partie qu'ils ne pouvaient utiliser fraîche, dans de vieilles barriques défoncées. Ils étaient séparés en deux groupes et logeaient dans des maisons abandonnées près des routes à construire. Ils mangeaient aussi des chèvres et de vieux boucs qui sentaient mauvais, car c'était encore l'habitude d'avoir un bouc dans les étables, soi-disant pour préserver les bovins des maladies. Tous les matins ils venaient chercher au bourg du pain dans une petite charrette. On leur donnait également une grande quantité de suif et de saindoux qu'on achetait bon marché chez les bouchers. Nous les avons reçus en piteux état, ils avaient beaucoup souffert de la faim les derniers temps et certains avaient les jambes enflées par suite du manque de nourriture. On leur achetait aussi quelques fûts de cidre.

On les occupa près de deux ans et une cinquantaine de routes furent construites. C'est moi qui établissais les plans provisoires ; l'Administration n'était pas en mesure de les faire établir par ses ingénieurs dans des délais aussi courts. On nous confia des fusils de guerre avec munitions pour les gardiens. Nous eûmes du mal à trouver des gardiens sérieux, car la main d'œuvre faisait défaut. L'un d'eux, un jeune homme de dix-huit ans, en alignant un matin les prisonniers pour les compter et les conduire sur le chantier, en blessa un d'une balle dans le genou. Il fallut l'emmener d'urgence à l'hôpital de Rennes.

### EVASION

Une autre fois, dans la nuit du 12 au 13 février 1946, on était venu nous signaler tôt le matin qu'il y avait eu trois évasions dans la nuit. Lorsque le prisonnier de confiance, qui venait tous les matins au ravitaillement avec la charrette à bras, se présenta à la mairie vers neuf heures, je lui dis que les trois hommes avaient été déjà repris. Ce n'était pas vrai, je disais cela pour décourager d'autres évasions. Lorsqu'il arriva au campement et qu'il fit connaître la mauvaise nouvelle à ses collègues, ceux-ci se jetèrent sur lui, croyant que c'était lui qui les avait trahis. Le jeune gardien, toujours le même, se précipita avec son fusil pour faire cesser la bagarre et, en manipulant la culasse, le coup partit. Le prisonnier qui était à terre, reçut la balle dans une cheville.

Là-dessus, les prisonniers se mirent en grève ; ils ne voulaient plus travailler. Les gardiens les enfermèrent dans une petite pièce et l'un d'entre eux vint nous chercher. Il était temps car, à trente dans cette pièce sans aération, certains commençaient à suffoquer. Je dis au gardien, auteur du coup de fusil : "C'est ton deuxième, c'en est trop ! ne remets jamais de balles dans ton fusil, j'ignore comment cela va se passer" et au sous-officier allemand, chef du groupe : "Vous voyez où vos sottises vous mènent ; vous allez vous remettre au travail immédiatement ; vous n'aurez à manger qu'après deux heures de travail. Nous ne céderons pas."

Certains gardiens se la coulaient douce, tel celui qui, saoul comme un polichinelle, arriva un jour au bourg ronflant dans une charrette, son fusil à côté de lui ! la brouette était poussée par un prisonnier goguenard qui l'arrêta au plein milieu de la place de l'église. Il fallait voir le tableau ! d'autant que ce gardien était un charmant et joyeux numéro.

Un autre gardien vint un jour déclarer qu'il avait été victime d'un accident de vélo en se rendant à son travail. Nous apprîmes les jours suivants que ce vieux vicieux -il avait près de soixante ans et couchait, la nuit, dans une pièce près du dortoir - au lieu de surveiller les prisonniers, avait été surpris par le mari de la

dame, qui normalement ne devait pas rentrer cette nuit-là chez lui et qui avait fichu une bonne raclée au gardien, encore dans son lit, avec une grillouère à châtaignes qu'il lui avait convenablement frottée sur les deux joues, à tel point que le visage n'était plus qu'une plaie ; on ne lui voyait plus que les deux yeux.

Quant aux prisonniers évadés, l'un fut repris au château de la Chasse grâce au chien policier des gendarmes venus de Rennes qui flaira l'évadé dans une mansarde du château, introduit entre la couverture et la cloison de la chambre. Un gendarme en treillis put se faufiler sur plus de vingt mètres le long de la toiture et récupérer le prisonnier au fond de sa cache. Le second fut trouvé caché dans la chambre bleue des religieuses de St Laurent à Rennes ; ces religieuses fréquentaient Suzanne Leroux, dit Allugette, depuis que le Vieux Cours s'était installé au château. Elles faisaient la route de Rennes à Iffendic avec une charrette attelée d'un petit âne. Le troisième prisonnier qui s'était enfui avec le vélo neuf d'un gardien, ne fut pas retrouvé. Cela fut un événement, Ouest-France envoya un journaliste sur place, il y eut une page entière dans le journal. Allugette Leroux, la propriétaire du château, fut arrêtée et fit deux mois de prison militaire.

## LES DAMES DE LA CHASSE

Allugette avait-elle vraiment organisé une filière d'évasion ? On ne le sut jamais. A sa sortie de prison, elle se réfugia à l'ambassade des Etats-Unis à Paris ; étant divorcée d'un Américain, elle bénéficia de la protection de l'ambassade pour émigrer aux Etats-Unis. La police civile, qui avait l'intention de l'appréhender à sa sortie de la prison militaire, ne fut pas avertie à temps et arriva trop tard. Rentrée aux U.S.A. elle fit vendre son château par son homme d'affaires et nul n'entendit plus parler d'elle. Des bruits couraient qu'elle était une espionne, mais aucune preuve ne fut jamais apportée à ces ouï-dire.

La nommée Leroux Suzanne, née à Troyes en 1897, vint habiter le château de la Chasse, qu'elle venait d'acheter, en avril 1940. Son amie, Colomb Adrienne, née à Saint-Preix (Suisse) en 1894, arriva à Iffendic le 6 mai 1940. Mlle Leroux racontait à cette époque qu'elle devait recevoir une soixantaine de jeunes filles au château, mais elles ne sont jamais venues.

Les allées et venues nocturnes au château, les parachutistes allemands tombés dans cette région en juin 1940 et restés introuvables, mirent la population en éveil et le château fut surveillé. La police fut alertée mais l'enquête fut interrompue par l'arrivée de Allemands le 18 juin 1940. Quelques jours avant leur arrivée, le docteur Pluchart qui se promenait avec des amis aux alentours du château, aperçut à travers les vitres d'une fenêtre des communs, une malle avec une étiquette de Hanovre.

Mlle Colomb, propriétaire d'une voiture automobile, obtint dès le début de l'occupation une autorisation de circuler, délivrée par la Kommandantur de Rennes. L'essence leur était probablement fournie par les Allemands, car elles n'en ont jamais touché par l'intermédiaire de la mairie. Quelques temps après, elles obtinrent également de la Kommandantur des revolvers avec munitions, mais elles les déposèrent par la suite à la mairie.

Pendant toute la durée de l'occupation, elles reçurent au château des officiers allemands, voire même des officiers supérieurs, notamment le Feldkommandant de Rennes qui venait assidûment y faire bombance, principalement la nuit.

Je ne crois pas qu'elles aient fait du mal dans leur entourage. Mon beau-frère, qui avait été requis pour le travail en Allemagne, est resté camouflé au pensionnat du Vieux Cours replié au château pendant près d'un an en 1943 sans être inquiété. J'ignore bien sûr si la propriétaire était au courant.

Je les ai très peu connues ; je me souviens seulement que, lorsque les Allemands envahirent le château, Allugette vint outrée à la mairie en disant : Je viens porter plainte, les Allemands ont pris les draps et les couvertures de la Préfecture entreposés dans mon château et destinés aux réfugiés Ils ont même volé mon seau hygiénique ; quand j'ai voulu le récupérer, je me suis aperçue qu'ils avaient mis de la viande dedans ! ..' Je lui ai dit d'aller raconter cela au Capitaine de la Compagnie installée dans la salle de la mairie.